

211C2273  
FR0000044448-FS0831

20 décembre 2011

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**NEXANS**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 décembre 2011, la société Manning & Napier Advisors, LLC<sup>1</sup> (290 Woodcliff Drive, Fairport, New York 14450, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients sous mandat de gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 14 décembre 2011, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NEXANS et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 1 486 819 actions NEXANS représentant autant de droits de vote, soit 5,18% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions NEXANS sur le marché.

---

<sup>1</sup> Société contrôlée par M. William Manning.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 28 723 080 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.